

Inscriptions 2024/2025

ESPACE JEUNES

AIDE AUX DEVOIRS COLLEGIENS



INFORMATIONS CONCERNANT L'AIDE AUX DEVOIRS COLLÉGIENS

- **Tous les jeunes inscrits à l'aide aux devoirs le soir sont tenus d'y participer durant toute sa durée**, soit au minimum de 1h pour des raisons de sécurité, de responsabilité et de contenu pédagogique. Si un jeune finit plus tôt ses devoirs, il pourra patienter jusqu'à la fin de l'heure à l'espace jeunes mais en aucun cas quitter le bâtiment avant l'heure.
- Dans le cas où une **annulation** surviendrait **pour l'aide aux devoirs**, les familles devront communiquer l'information **au plus tôt** auprès de l'équipe d'animation et/ou des responsables IFAC de Peynier. **Toute annulation non justifiée devra être signalée au plus tard une semaine à l'avance** ; si ce délai est dépassé, nous nous verrons dans l'obligation de facturer les séances réservées.
- **Pour l'espace jeunes, les jeunes sont autonomes** et peuvent venir et repartir quand ils le souhaitent.
- Dans le cas où un enfant serait absent pour **raison de santé**, un **certificat médical** sera nécessaire pour obtenir un **avoir**.
- **La cotisation à l'espace jeunes est obligatoire** pour participer aux activités de l'espace jeunes. Pour l'année 2023-2024 le montant est de **6€ par enfant**.
- Les inscriptions sont **effectives** lorsque le dossier de l'enfant est **complet** et le **paiement effectué**.

Les inscriptions se font lors **des temps d'ouverture de l'espace jeunes** : *Mardis, Jeudis et vendredis de 16h à 19h – Mercredis et Samedis de 14h à 18h*

Nom/Prénom du responsable légal du mineur

@.....Téléphone.....



Une fiche d'inscription par enfant

NOM.....Prénom.....

Âge Classe



CONDITIONS TARIFAIRES

Cotisation Espace jeunes	Quotient Familial	AIDE AUX DEVOIRS
Obligatoire 6€/enfant	< 380€	1,8 €/soir
	380 € > QF > 1 369 €	2€/soir
	QF > 1 370 €	2,1 €/soir

INSCRIPTIONS

Cochez les jours de présence et complétez le tableau :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Total 1^{er} trimestre : 16 Septembre au 20 Décembre 2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Total 2^{ème} trimestre : 6 Janvier au 4 Avril 2025	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Total 3^{ème} trimestre : 21 Avril au 20 juin 2025	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Total séances: X Tarif = €

TOTAL..... €

RÈGLEMENT

Total à payer : Cotisation Espace jeunes 6€ + €

Mode de paiement : Espèces Chèques vacances Chèque bancaire Chèque CESU

Règlement à l'ordre d'IFAC et établissement d'un reçu pour les paiements en espèces.

N° chèque et période encaissement.....

Date..... **SIGNATURE OBLIGATOIRE**

CONTACT

Centre d'animations Ifac Peynier

Place du château- passage Thomassin 13790 Peynier - Tel/Fax : 04 42 53 11 44 ou 06.25.97.26.80

E-mail : contact.peynier@utse.ifac.asso.fr Site internet : www.ifac.asso.fr/peynier

